



Connexion

Journal des locataires de l'Office d'habitation de l'Outaouais

Volume 27 No 2 - Septembre 2024

Du théâtre documentaire à partir de vos histoires



Depuis quelques années déjà, les « Balades culturelles pour les aînés » de la Ville de Gatineau proposent une programmation enrichissante. Parmi les activités, une pièce de théâtre a été offerte dans trois des immeubles pour personnes âgées de l'OH de l'Outaouais en 2022. Ces chroniques historiques ont été fort appréciées par les locataires et ont fait naître l'idée d'un théâtre documentaire basé sur les vécus des résidents d'habitations à loyer modique (HLM).

« Ici, en Outaouais, nous avons de petites mines d'or. Quand on rencontre ces gens dans leur milieu, on leur parle, on se rend compte qu'ils ont vécu beaucoup de choses et qu'ils ont beaucoup à dire. », a expliqué Marie-Ève Charlebois, agente de développement au service des arts, de la culture et des lettres à la Ville de Gatineau.

Madame Charlebois et Catherine Rousseau, co-directrice artistique du Théâtre Dérives Urbaines ont donc pensé à une pièce de théâtre qui serait construite à partir des témoignages des participants. « On va tricoter à partir de ce que les gens vont nous donner et de la confiance qu'ils nous accordent pour développer ce projet passionnant. », a indiqué madame Charlebois.

Les locataires sont au cœur de la démarche artistique puisque le texte du spectacle va s'appuyer sur leurs témoignages recueillis lors de rencontres de groupes et individuelles avec l'auteur de la pièce du théâtre, monsieur Marc-André Charette.

« Je veux entendre les histoires des gens, qui ils sont, d'où ils viennent. On a réfléchi d'abord au deuil et aux pertes, mais on voulait un élément positif et d'espoir alors on a pensé à la résilience comme piste de départ.

Cela parle du vécu, mais aussi de comment on rebondit de ces situations. C'est notre point de départ pour rencontrer des gens et connaître leur histoire. », a décrit monsieur Marc-André Charette.

Le thème principal de la pièce de théâtre demeure toutefois à déterminer. « Ce sont vraiment les gens qui sont interviewés qui façonnent et construisent le spectacle. C'est interactif. Ce n'est pas l'auteur qui arrive avec une idée préconçue. C'est la parole des gens qui lui donnera le matériel. L'ensemble des témoignages va ressortir une réalité et déterminera le thème principal. », a précisé monsieur Mathieu Charette, co-directeur artistique du Théâtre Dérives Urbaines.

Ce projet s'inscrit parfaitement dans l'ADN du Théâtre Dérives Urbaines et dans la démarche artistique de monsieur Marc-André Charette. En effet, le Théâtre Dérives Urbaines possède une longue feuille de route en théâtre de proximité et en théâtre à caractère social. De son côté, Marc-André s'investit dans des projets d'écriture qui offrent une vitrine aux personnes sans-voix ou aux individus qui ne sont pas ou peu représentés dans la sphère publique.

Une dizaine de personnes ont déjà démontré l'intérêt de participer au projet. Si vous souhaitez partager vos histoires personnelles, en toute confidentialité, vous pouvez appeler au 819 568-0033, poste 599 ou envoyer un courriel à balladesculturelles@hotmail.com.



Sur la photo, de gauche à droite : Marc-André Charette, l'auteur de la pièce de théâtre; Mathieu Charette, co-directeur artistique du Théâtre Dérives Urbaines et Marie-Ève Charlebois, agente de développement au service des arts, de la culture et des lettres à la Ville de Gatineau

Mot du Comité consultatif des résidents

Le Comité consultatif des résidents (CCR) de l'Outaouais est présentement en congé comme vous.

Nous profitons de l'été pour nous reposer et faire le plein d'énergie pour la nouvelle saison. Nous serons de retour en septembre 2024, plus actifs que jamais.

Nous allons poursuivre notre mission de vous informer, renseigner sur les nouveaux projets, les réparations et les rénovations à venir.

Nous allons vous tenir au courant des moindres changements ou des nouveautés ayant rapport avec votre logement ou votre immeuble.

Il est important pour nous de voir à votre confort et la sécurité de nos résidents dans toutes les circonstances. Nous sommes là pour vous donner des trucs et des pistes de solutions par rapport aux enjeux et les problématiques présentes ou dans le futur.

C'est avec un grand plaisir que le CCR a la chance de vous aider et vous donner les services essentiels dans votre milieu de vie.

Rappel!

La saison de l'automne approche, il est très important de profiter de cette période pour ranger tout votre matériel d'été ainsi que votre climatiseur dans un endroit sécuritaire.

Merci de votre collaboration.



CCR de l'Outaouais

Bourse d'études



Votre enfant est présentement en 6^e année de l'école primaire et souhaite poursuivre ses études secondaires dans un collège privé?

Le Collège Saint-Alexandre de la Gatineau offre une bourse d'études de cinq années à deux élèves de 6^e année qui résident dans un logement géré par l'OH de l'Outaouais.

Cette bourse permettra de payer les frais de scolarité, les activités, le prêt des volumes, le matériel scolaire obligatoire, les coûts d'achat des vêtements ainsi que ceux reliés au transport pour une période de cinq ans.

Il est à noter que l'enfant devra passer des tests. Le concours d'admission pour les élèves qui commenceront leur première année au secondaire en septembre 2025 se tiendra le samedi **30 novembre 2024**. La période d'inscription aura lieu du 15 octobre au 14 novembre 2024 et la marche à suivre sera publiée plus tard sur le site Web du Collège Saint-Alexandre de la Gatineau : www.st-alex.ca/admission-college-saint-alexandre/1e-secondaire

Pour toute question à ce sujet, vous pouvez contacter madame Elisabeth Curé du Collège Saint-Alexandre de la Gatineau :

Courriel : admission@st-alex.ca
Téléphone : 819 561-3812, poste 261

Logements adaptés

Dans le cadre de sa mission et dans l'optique de servir le plus adéquatement possible la clientèle de l'OH de l'Outaouais, certains logements sont adaptés, partiellement ou complètement, aux personnes à mobilité réduite. Plusieurs types d'adaptation sont possibles, notamment l'ajout d'ouvre-portes automatiques, l'installation de barres d'appui de douche, l'aménagement d'une douche sans seuil et bien plus encore. Les demandes sont évaluées selon les termes de la politique sur l'adaptation de l'OH de l'Outaouais.

Dans de rares cas, le logement peut faire objet d'une demande d'adaptation complète. Cela a été le cas du logement de monsieur Antoine Tremblay* dont la maladie a progressé et l'oblige à se déplacer en chaise roulante presque en tout temps.

Pour adapter le logement à ses besoins, ce dernier a été complètement transformé. Durant deux mois et demi de travaux majeurs, le locataire a été relogé afin de laisser place à un grand chantier incluant le déplacement des murs, des travaux d'électricité et de plomberie.

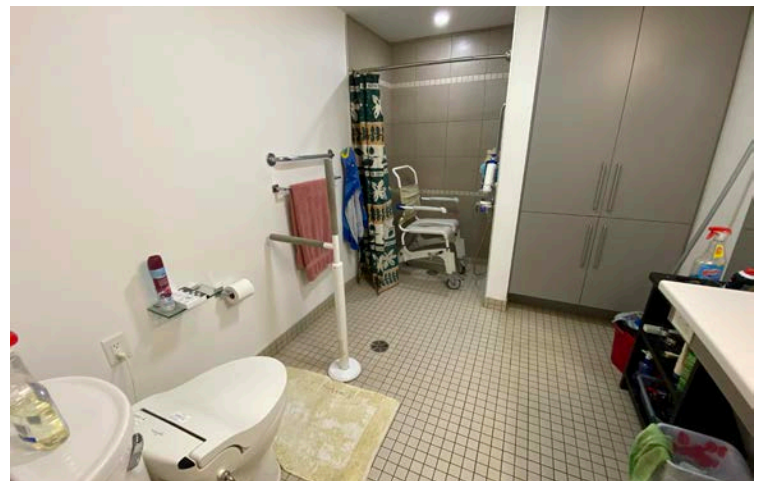
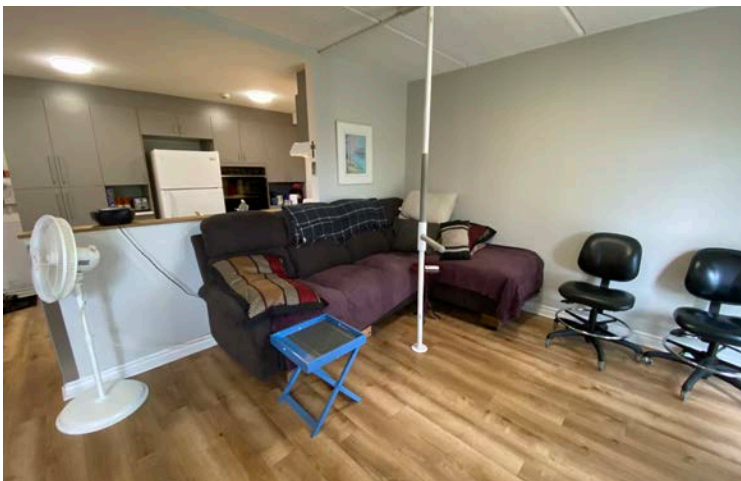
« Entre temps, je venais voir comment les travaux avançaient. Le salon a été agrandi, ce qui permet de mieux circuler en chaise roulante », a indiqué monsieur Tremblay.

Trois pôles de soutien menant du plancher au plafond ont été installés au salon, dans la chambre à coucher et dans la salle de bain afin de l'aider à se soulever. Plusieurs modifications ont été apportées dans la salle de bain pour faciliter les soins. Finalement, la cuisine a subi toute une transformation. « La cuisinette fermée est devenue une cuisine à air ouverte. C'est beaucoup plus fonctionnel maintenant. », a souligné monsieur Tremblay.

Les électroménagers, les prises électriques et l'évier ont été installés à la bonne hauteur pour permettre au locataire de cuisiner et laver la vaisselle en chaise roulante. Le résultat final des travaux a surpassé ses attentes. « Wow, c'est la sensation que j'ai eue en rentrant dans le logement. J'étais très heureux. C'était plus que ce que je pensais. », a-t-il fait valoir. Depuis, il bénéficie d'un logement sécuritaire et adapté à ses besoins.

Si vous souhaitez faire une demande d'adaptation dans votre logement, vous devez fournir une attestation médicale remplie par un ergothérapeute et l'envoyer par courriel à location@ohoutaouais.ca.

**nom fictif, à la demande du locataire concerné*



60 nouveaux logements en construction

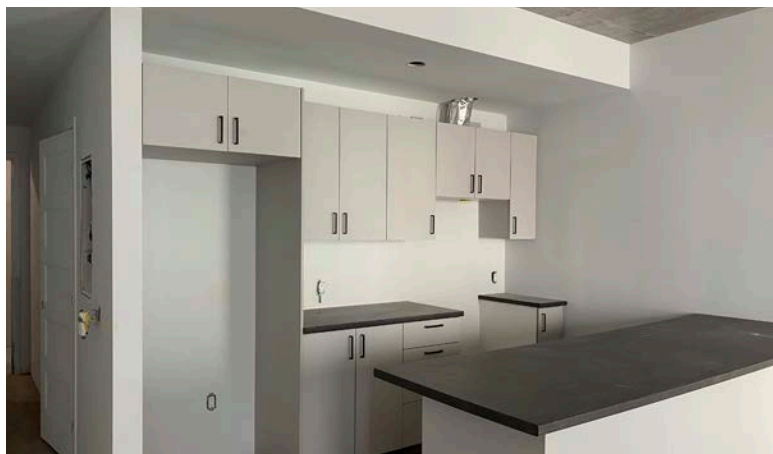
Habitations de l'Outaouais métropolitain (HOM), le bras immobilier de l'OH de l'Outaouais, est en train de faire construire un immeuble de six étages qui comprendra 60 logements abordables et subventionnés dans le vieux Hull. Nommé Estoril et situé au 95, rue Eddy, ce projet clé en main de l'entrepreneur général Boless est en construction depuis octobre 2023. Sa livraison est prévue pour l'automne 2024.

L'immeuble sera composé de 50 logements d'une chambre à coucher et de 10 logements de deux chambres à coucher. Un stationnement sous-terrain offrant une trentaine

de places est aussi prévu. Le projet est destiné à une clientèle mixte, que ce soient des familles, des personnes âgées autonomes ou des personnes seules.

Le projet sera financé grâce au fonds fiscalisé Desjardins. De plus, il bénéficiera de plusieurs contributions financières. La Fédération des caisses Desjardins du Québec et la Ville de Gatineau y participent chacun à la hauteur de 1,5 M\$ pour un total de 3 M\$.

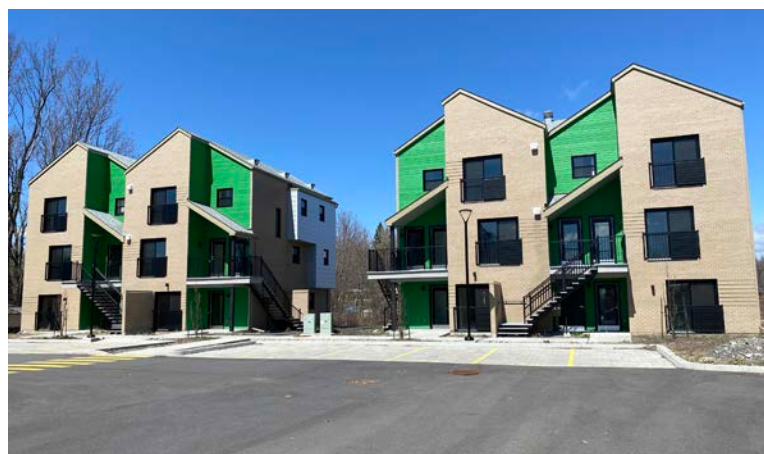
De plus, la Caisse Desjardins de Hull-Aylmer et la Caisse Desjardins de Gatineau ont fait un don total de 244 000 \$.



Livraison du projet Des Rapides

Le 1^{er} juillet dernier, Habitations de l'Outaouais métropolitain a livré le projet immobilier nommé Des Rapides.

Situé au 34, rue Deschênes, dans le quartier Deschênes du secteur Aylmer, à Gatineau, l'ensemble immobilier est constitué de six édifices regroupant 30 logements composés de 20 logements de deux chambres à coucher, quatre logements de trois chambres à coucher, quatre logements de quatre chambres à coucher et deux logements de cinq chambres à coucher. Quatre des logements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.



Construire des ponts pour une cohabitation harmonieuse

Guide pratique pour résoudre les conflits entre locataires

Vivre dans un immeuble locatif peut être une expérience enrichissante, mais des conflits entre locataires peuvent parfois surgir, affectant la qualité de vie de tous. Le non-respect des règlements d'immeuble, des règlements municipaux et même du Code civil peut générer des tensions. Ces conflits sont inévitables, mais la façon dont nous les abordons peut faire toute la différence.

La résolution des conflits entre voisins repose sur **la communication ouverte, l'écoute active, le respect mutuel et la volonté de trouver des solutions équitables**. En cultivant ces qualités, non seulement nous améliorons notre environnement, mais nous contribuons également à renforcer les liens de notre communauté. Enfin, une dose d'**empathie** et de **tolérance** peut aller très loin. Se mettre à la place de l'autre et reconnaître que chacun a ses propres défis et perspectives peut faciliter une résolution plus harmonieuse des conflits. Ensemble, nous pouvons construire des ponts vers une cohabitation harmonieuse.

Voici un guide pouvant vous aider en cas de besoin dans votre cheminement de résolution de conflits entre voisins :

Étape 1 : Calmez vos esprits

Avant d'engager une discussion, assurez-vous que vos émotions sont sous contrôle. Prenez quelques respirations profondes pour rester calme et concentré.

Étape 2 : Identifiez le problème et les parties impliquées

Avant de prendre action, il est crucial de comprendre clairement le problème et identifier les personnes impliquées. Par exemple, êtes-vous certain de cibler les bonnes personnes?

Étape 3 : Initiez la conversation

Approchez votre voisin à un moment approprié et privé. Exprimez votre désir de discuter calmement d'une situation problématique et que vous souhaitez résoudre le conflit de façon constructive et saine. Assurez-vous de rapporter des faits et non des hypothèses.

Étape 4 : Écoute active

Il est important que chacun puisse s'exprimer. Lorsque votre voisin parle, écoutez attentivement sans l'interrompre. Vous pouvez montrer que vous comprenez en répétant ce qu'il dit.

Étape 5 : Exposez vos préoccupations

En parlant au « Je », exprimez vos propres sentiments et préoccupations de façon claire et respectueuse. Utilisez des exemples concrets pour expliquer vos points.

Étape 6 : Recherchez et choisissez des solutions

Ensemble, générez des idées sur la manière de résoudre le problème. Soyez ouvert à différentes options et soyez prêt à faire des compromis. Ensuite, décidez ensemble de la meilleure solution. Assurez-vous que chacun comprend clairement ce qui est convenu et comment la solution sera appliquée.

Étape 7 : Suivi et engagement

Mettez en œuvre la solution choisie et faites un suivi pour vous assurer que le conflit est résolu de manière satisfaisante pour tout le monde. Soyez prêt à devoir adapter la solution si nécessaire.

Étape 8 : Maintenez une communication ouverte

Continuez à entretenir une relation de voisinage respectueuse en communiquant régulièrement et en abordant rapidement tout nouveau problème qui pourrait survenir.

En suivant ces étapes, vous augmentez considérablement les chances de résoudre les conflits de façon positive et contribuez à maintenir une atmosphère harmonieuse et agréable dans votre immeuble, où chacun se sentira respecté et entendu.

Dans certaines situations, faire appel à des ressources extérieures peut être utile. Un médiateur, un avocat ou même les autorités locales peuvent fournir une assistance précieuse pour résoudre les conflits de manière neutre et efficace. Voici différentes ressources pouvant vous aider :

- Services de médiation
RESOLUTION au 819 595-0676
Alternative Outaouais au 819 595-1106
- Service d'aide psychosociale : 811, option 2
- Service d'aide juridique : Centre communautaire juridique de l'Outaouais au 819 568-0990

Si vous avez besoin d'assistance immédiate ou que votre sécurité est menacée, appelez le poste de police le plus proche ou en cas d'urgence le 911.

Si toutes les autres options ont été épuisées et que le conflit persiste, vous pouvez faire une demande d'aide à l'OH de l'Outaouais à demandesociales@ohoutaouais.ca ou au 819 568-0033, poste 599.

Préparer votre logement pour un traitement contre les punaises de lit

Nous comprenons que ce n'est pas facile de vivre avec des insectes dans votre logement. Nous travaillerons **tous ensemble** pour éliminer ces insectes!

Afin d'offrir un traitement **sécuritaire et efficace**, l'ensemble de cette préparation est **obligatoire** et doit être complété **avant l'arrivée de l'exterminateur**. Si ce n'est pas fait, il ne pourra pas traiter votre logement.

Nous devons pouvoir circuler facilement dans votre logement et mettre le produit partout.

SUIVEZ LES ÉTAPES!



Pour toutes questions et/ou si vous rencontrez une difficulté ou une limitation avec l'une des tâches,

contactez les agents de gestion parasitaire

819-568-0033 poste 542

extermination@ohoutaouais.ca

Veuillez conserver ces documents jusqu'à la fin des traitements

Préparer votre logement



Videz tous les tissus et libérez le bas des garde-robes.



Videz le contenu des commodes et des tiroirs (incluant tous les objets).



Séchez tous les tissus, incluant la literie, pour un minimum de 30 minutes.



IMPORTANT

N'utilisez pas d'insecticides du commerce, cela ne fait que les disperser et prolonger les traitements.



À la sortie de la sècheuse, mettre tous les tissus dans des sacs scellés.



Mettre tous les sacs dans le bain.



Déplacez tous les meubles d'au moins 30cm des murs.

□ Préparer votre chambre



Si vous possédez une housse à l'épreuve des punaises sur votre matelas, ne la retirez pas.



Retirez tous les objets sur le matelas et entourant le matelas.



Déposez le matelas et le sommier contre le mur.

□ Nettoyer votre logement



Désencombrez votre logement.



Passez l'aspirateur et videz le contenu dans un sac scellé.



Nettoyez toutes les plinthes du logement.



Office
d'habitation
de l'Outaouais

Assurez-vous de pouvoir circuler tout autour de la pièce, de façon sécuritaire, comme notre exterminateur devra le faire.

VOUS ÊTES PRÊTS!
OUVREZ LA PORTE À L'EXTERMINATEUR



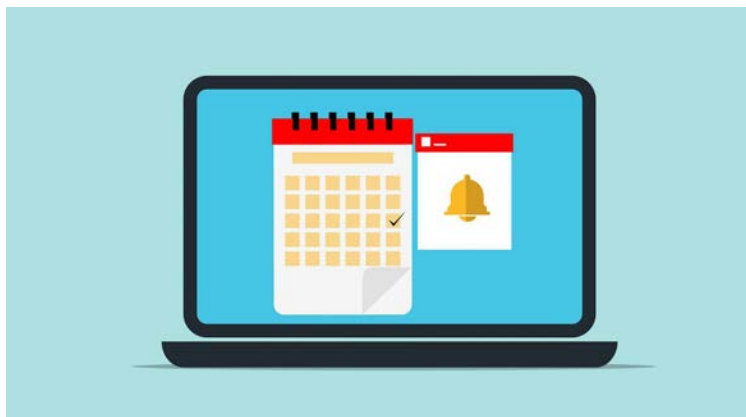
La réception est ouverte plus longtemps

La réception de nos bureaux administratifs est ouverte à la clientèle selon un nouvel horaire :

Du lundi au jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 15 h 30
Le vendredi : 9 h à 12 h

Cela veut donc dire que nous ajoutons une heure par jour d'ouverture, soit de 9 h à 10 h. Ainsi, nous passons de 20 h à 25 h d'heures d'ouverture par semaine, une augmentation de 25 %!

Ce changement a pour objectif d'offrir à nouveau une plage horaire plus élargie pour les clients qui souhaitent se présenter à la réception. Nous vous rappelons que vous pouvez nous contacter également par courriel et téléphone.



Prise de rendez-vous

Dû à un grand volume de demandes, veuillez prendre rendez-vous avant de vous présenter à nos bureaux administratifs pour des raisons telles que les ententes de paiement, les demandes de stationnement et tous les sujets reliés à la location.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez envoyer un courriel ou appeler et laisser un message vocal indiquant le sujet, vos coordonnées et vos disponibilités :

- La location
location@ohoutaouais.ca
819 568-0033, poste 600
- La perception (ententes de paiement)
perception@ohoutaouais.ca
819 568-0033, poste 570
- La réception (stationnement)
reception@ohoutaouais.ca
819 568-0033, poste 521

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE DES BUREAUX :

Lundi au jeudi
9 h à 12 h et 13 h à 15 h 30

Vendredi
9 h à 12 h

Les bureaux seront fermés :

Le 2 septembre 2024 - Fête du Travail
Le 14 octobre 2024 - Action de grâce
Du 20 décembre 2024 jusqu'au 2 janvier 2025
inclusivement – Congé des Fêtes



Office
d'habitation
de l'Outaouais

649, boulevard de la Gappe
Gatineau (Québec) J8T 8G1

819 568-0033
www.ohoutaouais.ca



Ce journal est distribué aux locataires de
l'Office d'habitation de l'Outaouais.

Il est publié trois fois par année et est
disponible en téléchargement sur
www.ohoutaouais.ca.

Merci à toutes les personnes
qui ont collaboré à ce numéro.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale
ISBN 1491-1825